

La Chapelle Vendômoise

Journal
Communal
Janvier 2023

2023

Avec vous au quotidien



La vie de la commune p.2
Rétrospective 2022 p.20
Les travaux réalisés p.27
La vie associative p.28
La dépêche d'Agglopolys p.36

Le mot du maire

Sommes-nous enfin sortis de cette épidémie de covid ?

Pas certain, car des cas sont toujours présents dans notre commune, alors restons prudents et prenons les précautions nécessaires pour notre santé. Le bulletin municipal est un lien entre nous tous, pour communiquer sur les sujets essentiels qui concernent la Chapelle Vendômoise.

Le chantier du lotissement du Chemin des Coulisses est terminé. Il ne reste plus que les acquéreurs pour venir construire et habiter notre belle commune. Mais le marché n'est pas très porteur et les crédits bancaires ne sont pas faciles à obtenir.

Impasse des maisons brûlées, quatre maisons seront disponibles à la location tout début 2023, une très belle réalisation conduite pour le bailleur social 3F. A l'école, divers travaux ont été réalisés, la peinture de la classe de CM1, la réfection du plafond est prévue pour 2023 afin d'obtenir une meilleure acoustique. Une réfection des peintures de la cantine est venue rafraîchir ce lieu convivial pour les enfants.

Notre projet de salle se poursuit avec l'architecte, l'élaboration des plans est la prochaine étape. La conjoncture économique ne nous aide pas et les subventions sont de plus en plus restreintes. Très beau projet mais... Nous avons un gymnase ouvert à tous et non une « salle communale », il faudra certainement prendre une décision par rapport à une construction acceptable pour notre budget.

En janvier 2023, nos secrétaires se chargeront du recensement, réservez-leur le meilleur accueil possible. Egalement en janvier, nouvelle formule pour le tri des papiers et plastiques avec les conteneurs jaunes.

Au nom de votre conseil municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé pour 2023. Nous allons renouer avec la tradition de la cérémonie des vœux, la date retenue est 6 Janvier 2023 à 19h.

François BORDE



Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux du Maire le vendredi 6 janvier 2023.



Journal Communal

Directeur de la publication :

M. Le Maire, François Borde.

Réalisation :

Rémy Saysanavongphet

Commission Culture,

Associations et Festivités.

Editeur : Mairie de la Chapelle

Vendômoise, 1 Rue de blois, 41330

La Chapelle Vendômoise.

Crédits photos :

Kham Saysanavongphet :

couverture

Rémy Saysanavongphet : pages 1,

2, 4, 12, 14, 15, 18, 23, 27

Photos d'illustration

www.unsplash.com : pages 4, 11,

13, 17

Mairie pages : 4, 11, 15, 16, 18, 20,

21, 22

Impression : Imprimerie ISF,

9 rue de Vauquois, 41000 Blois.

VOTRE MAIRIE



Infos pratiques

Horaires d'ouverture au public :

Du Lundi au Vendredi : 10h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00

Mairie de La Chapelle Vendômoise 1, route de Blois - 41330 - La Chapelle Vendômoise

Téléphone : 02.54.20.16.18

Fax : 02.54.33.11.29

E-mail : mairie.lachapellevendomoise@wanadoo.fr

Agence postale :

Mêmes horaires que ceux de la mairie. Levée du courrier à 12 heures du lundi au samedi.

Téléphone : 02.54.45.13.88



Site internet & page Facebook :

Retrouvez toutes les infos et actualités de la commune sur le site internet www.lachapellevendomoise.fr ou la page facebook **en scannant les QR codes suivants** :

Le site internet



La page Facebook



Composition du conseil municipal

M. BORDE François, Maire
 Mme FORTIN Colette, 1er adjoint
 M. RHENY Raymond, 2ème adjoint
 M. LE MENER François, 3ème adjoint
 M. FARNIER Dominique, 4ème adjoint
 Mme RIGAULT Caroline, conseillère déléguée

Mme CHARDON Catherine, conseillère municipale

MM. BELLANGER Roland, BISSON Grégory, GAULT Jean-Philippe, POUSSE Olivier, POUSSE Pascal, ZAARAOUI Omar, conseillers municipaux

Les Permanences

Le Maire

M. BORDE François : Tous les jours sur rendez-vous.

Les adjoints, sur rendez-vous pris en mairie.

Mme Fortin Colette :

Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis du mois, de 11h à 12h.

M. RHENY Raymond : Tous les 1^{ers} vendredis du mois, de 17h à 18h.

M. LE MENER François : Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis du mois, de 11h à 12h.

M. FARNIER Dominique : Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois, de 17h à 18h.

Personnel communal

Nous souhaitons vous présenter notre personnel communal :

Au secrétariat de la mairie et l'agence Postale (elles seront nos agents recenseurs pour le recensement de janvier 2023) : **Hélène et Lucie**



Entretien des bâtiments

Elle assure l'entretien des bâtiments communaux au quotidien : **Jocelyne**



Agents communaux

Services Techniques, ils sont en charge de la maintenance des bâtiments, de la voirie, du fleurissement de la commune, etc **Eric et Alexis**



Ecole

Elles assurent la garderie : **Sylvie et Victoria**



Informations diverses

Bricolage

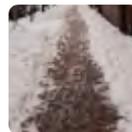
Selon arrêté préfectoral du 12/07/2017, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**

Animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter certaines gênes pour le voisinage (bruit de manière répétée et intempestive...). Ils doivent également empêcher leurs animaux de vagabonder, tout animal retrouvé sera conduit à la fourrière d'Agglopolys occasionnant des frais au propriétaire.

Éclairage public, voirie...

En cas de dysfonctionnements : d'éclairage public, voirie (lampadaire en panne, etc...) nous vous demandons de bien vouloir le signaler au secrétariat de mairie **au 02.54.20.16.18 ou par email à mairie.lachapellevendomoise@wanadoo.fr**



Sac à crottes

2 distributeurs de sacs pour nos amis les animaux sont à votre disposition : route de Vendôme au niveau du n° 28, et Place du Tilleul. Merci de les utiliser et de ne pas laisser les déjections de vos animaux sur la voie publique.

Déchetterie

Horaires d'ouverture :

les lundis et jeudis de 14h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h20 et de 14h à 17h20.

Des containers restent en place pour accueillir vos déchets en verre. Si les containers sont pleins, il suffit de scanner le QR code sur le container afin de prévenir l'Agglo.

Le manque de civisme est verbalisable.

Trottoirs et bordures

Les occupants des maisons et autres logements, sont priés de dégager les trottoirs devant chez eux. Ils sont dans l'obligation de faire disparaître neige et verglas, ou de répandre des matières de nature à empêcher les accidents. Chaque habitant doit respecter les obligations d'alignement, entretenir ses haies et autres végétaux afin de ne pas empiéter sur le domaine public.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Changement de domicile

Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité aux heures d'ouverture.

Cette formalité donne l'occasion d'une première rencontre. Les personnes qui quittent la commune sont invitées à signaler leur départ au secrétariat.

Vous pouvez également faire le changement d'adresse en ligne via l'adresse suivante :

www.service-public.fr

Autres démarches

Pour toutes vos autres démarches, consultez le site www.service-public.fr

Toutes vos démarches pour les cartes d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire doivent se faire par internet et par prise de rendez-vous.

○ **Carte d'identité et passeport** : la demande doit être réalisée via le site <https://ants.gouv.fr>

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Les cartes nationales d'identité sécurisées (CNIS) délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes qui étaient majeures lors de l'établissement du document ont bénéficié d'une prolongation automatique de 5 années supplémentaires. Néanmoins, aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en atteste.

Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre.

○ **Permis de conduire** : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-demande-de-permis-de-conduire-en-ligne>

○ **Carte grise** : les démarches liées à l'immatriculation des véhicules sont désormais accessibles par télé-procédures sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

○ **PACS** : depuis le 1 Novembre 2017, si vous souhaitez conclure un PACS il faut désormais se rendre en mairie ou chez un notaire pour remplir un dossier. Pour plus de renseignements contacter le secrétariat de mairie.

○ **Permis de construire** : une demande de permis de construire est nécessaire dès lors que la construction est supérieure à 40 m². Pour une construction de plus de 150 m² le recours à un architecte est maintenant obligatoire. En dessous de 40 m² une demande de déclaration préalable est également à déposer en mairie.

Au bar-tabac Pause Café

Il vous est désormais possible de régler vos impôts ou certaines factures du quotidien au bar de votre village (crèches, cantines, hôpital, etc.)

Attention, il est nécessaire que votre avis de paiement précise la mention "buraliste" tout en bas de l'avis.

Il vous suffit de venir avec votre avis de paiement et votre règlement.

Votre bar propose également les achats de timbres fiscaux, timbres-amendes dématérialisés, timbres-permis de conduire.

Compte administratif 2021

Section investissement

| RECETTES (en euros) | |
|--|------------------|
| Excédents de fonctionnement capitalisés | 55 621,59 |
| T.L.E | 17 487,65 |
| F.C.T.V.A. | 12 543,37 |
| Subventions | 12 229,00 |
| Immobilisations corporelles | 28,55 |
| Dépôts et cautionnements reçus | 780,00 |
| Virement de la section de fonctionnement | 0,00 |
| TOTAL | 98 690,16 |

| DÉPENSES (en euros) | |
|---------------------------------|-------------------|
| Emprunts | 28 722,74 |
| Subvention d'équipement versées | 9 072,69 |
| Opérations d'équipement | 181 460,77 |
| Solde reporté | 55 621,59 |
| TOTAL | 274 877,79 |

Section de fonctionnement

| RECETTES (en euros) | |
|--|---------------------|
| Atténuations de charges | 3 011,22 |
| Produits des services, du domaine et ventes diverses | 50 189,15 |
| Impôts et Taxes | 536 273,87 |
| Dotations, subventions et participations | 111 571,18 |
| Autres produits de gestion courante | 25 635,08 |
| Produits financiers | 0,52 |
| Produits exceptionnels | 7 615,36 |
| Résultat reporté | 991 079,48 |
| TOTAL | 1 725 375,86 |

| DÉPENSES (en euros) | |
|--|-------------------|
| Charges à caractère général | 193 568,75 |
| Charges de personnel | 194 288,00 |
| Atténuations de produits | 3 556,00 |
| Autres charges de gestion courante | 134 585,45 |
| Charges financières | 280,98 |
| Virement à la section d'investissement | 0,00 |
| TOTAL | 526 279,18 |

Budget prévisionnel 2022

Section investissement

| RECETTES (en euros) | |
|--|-------------------|
| Excédents de fonctionnement capitalisés | 176 187,63 |
| T.L.E | 10 000,00 |
| F.C.T.V.A. | 12 000,00 |
| Subventions d'investissement | 59 150,00 |
| Emprunts et dettes assimilées | 500,00 |
| Virement de la section de fonctionnement | 669 824,79 |
| TOTAL | 927 662,42 |

| DÉPENSES (en euros) | |
|-----------------------------------|-------------------|
| Logiciels et frais d'études | 0,00 |
| Subvention d'équipement GFP | 3 000,00 |
| Opérations d'équipement | 658 306,00 |
| Emprunts et dettes assimilées | 29 930,00 |
| Autre immobilisations financières | 60 238,79 |
| Solde d'exécution report | 176 187,63 |
| TOTAL | 927 662,42 |

Section de fonctionnement

| RECETTES (en euros) | |
|--|---------------------|
| Résultat de fonctionnement reporté | 1 022 909,05 |
| Atténuations de charges | 3 000,00 |
| Produits des services, du domaine et ventes diverses | 50 975,00 |
| Impôts et taxes | 534 568,00 |
| Dotations, subventions et participations | 128 011,00 |
| Autres produits de gestion courante | 26 140,00 |
| Produits financiers | 1 |
| Produits exceptionnels | 700,00 |
| TOTAL | 1 766 304,05 |

| DÉPENSES (en euros) | |
|---|---------------------|
| Charges à caractère général | 620 976,26 |
| Charges de personnel et frais assimilés | 246 050,00 |
| Atténuations de produits | 3 560,00 |
| Autres charges de gestion courante | 174 454,00 |
| Charges financières | 239,00 |
| Charges exceptionnelles | 100,00 |
| Dotations provisions semi-budgétaires | 1 100,00 |
| Dépenses imprévues | 50 000,00 |
| Virement à la section d'investissement | 669 824,79 |
| TOTAL | 1 766 304,05 |

ACTION SOCIALE & INSERTION



 02 54 57 41 20

 servicesocial@ciasdublaisois.fr

 **Pour qui ?** Toutes personnes âgées de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge

Accompagnement par des travailleurs sociaux
aide aux démarches, recherche de logement, accès aux soins, secours financiers, etc.

Suivi du Revenu de Solidarité Active (RSA)
accompagnement des allocataires dans leur démarche d'insertion

Intervention auprès des sans-abri

Les permanences près de chez vous :

- À Villebarou : à la mairie - les 1^{ers} mardis du mois, de 9h30 à 12h00.
- À Onzain (Veuzain-sur-Loire) : au centre médico-social - les 1^{ers} et 3^{es} jeudis du mois, de 9h00 à 12h00.
- À Herbault : à la Salle des Associations, les 2^{es} et 4^{es} jeudis du mois, de 9h00 à 12h00

+ possibilité de rendez-vous à Blois : au CIAS du Blaisois, du lundi au vendredi*, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

* fermeture le vendredi matin.

RÉSIDENCE AUTONOMIE SENIORS



 **BLOIS**

RÉSIDENCE *BARBARA*  02 54 78 10 99

RÉSIDENCE *LUMIÈRE*  02 54 43 35 55

 residence.autonomie@ciasdublaisois.fr

Indépendance, sécurité et convivialité !

 **Pour qui ?** Toutes personnes âgées de + de 60 ans, valides et autonomes
GIR 6 et 5 | GIR 4 possible via conventionnement

Un appartement adapté
au sein duquel vous êtes chez vous ! Vous disposez de votre propre appartement - T1bis ou T2 - équipé d'une cuisine et d'une salle de bain.

dans un environnement sécurisé
téléassistance (avec médaillon) et présence d'agent 24h/7j

adjacent à des espaces collectifs variés
salle de restauration, salon avec TV, bibliothèque, salons d'étage, espace d'activités et de bien-être (R.Barbara), terrasses avec accès direct au parc (R.Barbara) ou au jardin (R.Lumière)..

donnant lieu à des animations quotidiennes et des actions de prévention,
activités récréatives, jeux de société, cuisine, jardin thérapeutique, médiation animale, yoga assis, renforcement musculaire, socio-esthétique, art thérapie, musicothérapie, ateliers individuels et collectif dédiés au numérique...

et un accompagnement personnalisé !

REPAS À DOMICILE



☎ 02 54 57 41 72

✉ repas.domicile@ciasdublaisois.fr

La tranquillité de bien manger !

👤 **Pour qui ?** Toutes personnes âgées de + de 60 ans, ou en situation de handicap

Bénéficiez de repas équilibrés, élaborés par une diététicienne et confectionnés avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

Flexible, ce service s'adapte :

- à vos besoins - livraison régulière ou occasionnelle
- à vos goûts - choix entre 2 menus équilibrés
- à votre appétit - plusieurs formules au choix : 1 à 2 repas par jour
- à votre régime - Sans sel - Diabétique - Vapeur - Repas mixés

AIDE AUX AIDANTS

Afin de faciliter le quotidien des aidants et les soutenir, la Plateforme d'accompagnement et de répit Blois - Val de Loire propose aux aidants de personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes, un suivi individualisé, une solution ponctuelle de répit à domicile (jour et nuit), des activités de loisirs ...

👤 **Pour qui ?**

Aidants de personnes âgées de + de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes, résidant sur le territoire d'Agglopolys et dans 47 communes limitrophes.
cf. www.ciasdublaisois.fr/pfr

☎ 02 54 45 54 63 ✉ pfr@ciasdublaisois.fr

Aidants, osez vous faire aider !

En complément, l'Accueil de Jour Alzheimer La Chrysalide, lieu de vie adapté, propose aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté des activités variées à but thérapeutique permettant de stimuler et resocialiser les patients afin de préserver leur autonomie et maintenir leurs fonctions cognitives et sensorielles.

👤 **Pour qui ?**

Toutes personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté résidant sur le territoire d'Agglopolys et dans les communes limitrophes suivantes : Huisseau-sur-Cosson, La Chaussée le Comte, Maslives, Montlivault, Mont-près-Chambord, Saint-Claude-de-Diray.

☎ 02 54 45 54 60 ✉ aja@ciasdublaisois.fr

ANIMATION

RDV

les rendez-vous du cias du blaisois

☎ 02 54 45 54 70

✉ animation@ciasdublaisois.fr

Des activités pour tous !



Les rendez-vous du CIAS du Blaisois : à chaque saison, une programmation éclectique pour tous au centre social La Chrysalide à Vineuil et au sein des communes d'Agglopolys - événements, ateliers, rencontres...

> Programme disponible en différents lieux publics (mairie, commerces ...) et sur ciasdublaisois.fr

TOUTE L'OFFRE DE SERVICES SUR CIASDUBLAISOIS.FR

L'action sociale, une compétence d'Agglopolys



Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moitessier



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS pour SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile, aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.
Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 33 54 97**



© Marc Moitessier

Association locale ADMR du Nord Blaisois

45, avenue Maunoury

41000 BLOIS

Vie quotidienne

02 54 33 57 00

accueilsblaisois@fed41.admr.org

EMA (Equipe Mobile Alzheimer) Centre

02 54 56 28 19

ema-clc@fed41.admr.org

Association Nord Blaisois

02 54 33 54 97

asso-blois@fed41.admr.org



Documents à garder



| | | | |
|------------------------|---|----------------------------------|--|
| Impôts locaux | 1 an | Titre de propriété | Indéfini |
| Impôts revenu | 3 ans | Certificat ramonage | 1 an après départ du logement |
| Déductions fiscales | 3 ans | Factures d'eau | 4 ou 2 ans |
| Redevance TV | 3 ans | Factures de gaz et d'électricité | 5 ans |
| Bulletins salaire | jusqu'à retraite pour faire valoir vos droits | Talons de chéquier | 5 ans |
| Allocation chômage | 3 ans | Relèves de compte | 5 ans |
| Contrat de travail | indéfini | Contrat habitation et automobile | 2 ans à compter fin du contrat |
| Relevé points retraite | indéfini | Cotisations assurance vie | 5 ans (si vous bénéficiez crédit d'impôts) |
| Contrat de location | 5 ans à compter de la fin de location | | |

Protocole participation citoyenneté

La commune a mis en place le système de protocole de participation citoyenneté sur l'ensemble de son territoire.

Lorsque vous constatez quelque chose d'anormal (une voiture roulant doucement et passant plusieurs fois et qui vous est inconnue, une personne qui vous paraît suspecte...) ou pour informer que vous partez en vacances afin que les référents aient une attention particulière sur votre habitation, n'hésitez pas à les contacter.

Voici la liste des référents par quartier :

Toisy

Mme Sabine FARNIER : 06.63.31.30.03

Siany-Montrichau

M. Olivier POUSSE : 06.68.45.00.87

Rue de Blois

M. HERBAULT (pâtissier) : 02.54.33.10.91

Route de Vendôme

Mme Danièle RABIER : 02.54.44.14.60

Rue des Ecoles et Chemin des Coulisses

M. Claude FARNIER : 02.54.20.15.79

Coteau de Sudon

M. Didier DAVID : 06.04.67.26.21

M. Jean-Claude PARENT : 02.54.20.11.88

Locations gîtes & salles

4 Rue de Vendôme

contact : M. et Mme DELALEU Marcel & Marie Madeleine
Tél : 02.54.20.18.95 et sur www.gite-de-france.com

Salle et gîte au moulin de Montigny

contacter M. TOUZEAU Erick et Mme PEREIRA Manuela
Tél : 02.54.20.19.04 ou 06.85.55.84.42

Location meublée : M. et Mme FLUNEAU

Jean-Claude & Joëlle
Tél : 06.89.29.55.15



VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ



Médecins (médecine générale)

Crenguta CREANGA
Tudor DUMITRAS
9 place du Tilleul
Tél : 02.54.20.15.91

Pharmacie Saint-Louis

Dominique DA SILVA
1 rue de Vendôme
Tél : 02.54.20.86.10

Cabinet Infirmier

Sylvaine SAYSANAVONGPHET
Sonia WAGNER / Raphaëlle BAUDIN
Aurélie PETITE
9 rue de Vendôme
Tél : 02.54.20.85.33

Dentiste

Ecaterina CREANGA
9 place du Tilleul
Tél : 02.54.42.33.04

Masseur kinésithérapeute

Guillaume BALLAUD
7 rue Cottereau
Tél : 02.54.20.16.21

Urgences

Police - Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15
ERDF (dépannage électricité) : **09 726 750 41**
SAUR (eau) 24h/24 : **02.45.77.00.09**

ASSISTANTES MATERNELLES

Christine FARNIER

4 Rue de la Gare
02.54.20.89.67

Sabine FARNIER

13 Route de Marchenoir
06.63.31.30.03

Brigitte RAMBAUD

6 Rue du Parc
02.54.20.86.21



Le projet "mini-crèche" est toujours d'actualité et les recrutements sont en cours. Celle-ci sera installée à l'entrée du futur lotissement des coulisses Impasse des Raisins Noirs





La Table du Dolmen votre nouveau restaurant

Une cuisine traditionnelle & familiale !

En juin 2022, Patrice Guichard reprenait le restaurant du bourg sous un nouveau nom : "La Table du Dolmen". Cet habitant de Pontijou connaît bien la commune et ses habitants pour y avoir été chef de cuisine au restaurant d'entreprise d'Affinity durant dix ans.

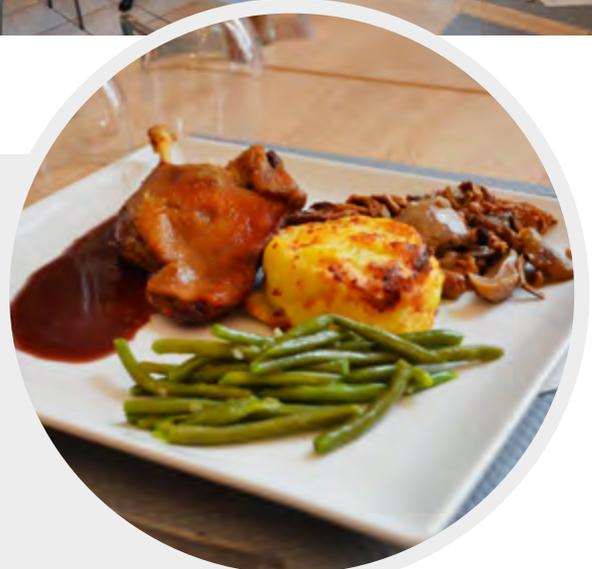
Avec 35 ans d'expérience en cuisine, il vous propose des plats traditionnels, goureux et faits maison à partir de produits frais.

Le four à pizza continue de tourner les vendredis et samedis soirs avec une dizaine de propositions à la carte, de la Reine à la Savoyarde en passant par la Végétale !

Il n'y a plus qu'à franchir la porte et découvrir l'atmosphère chaleureuse que vous réservent Patrice Guichard et Cathy Marchal !

Ouvert le soir sur demande à partir de 12 personnes.

Privatisation possible le midi à partir de 25 personnes.



Du lundi au vendredi midi :

Menu du jour à 15 €

Buffet d'entrées à volonté, plat du jour et dessert.

Vendredi & samedi soir :

Pizzas sur place ou à emporter,
commandes de 18h à 21h.

Réservations : **02 54 43 94 12** /

latabledudolmen@gmail.com

Nos commerces, notre marché

Dimanche matin, c'est jour de marché à La Chapelle-Vendômoise !



Vous pouvez retrouver notre boucher-charcutier (présent tous les dimanches) – notre marchand de fruits et légumes (présent tous les dimanches) – notre rôtiiseur (présent les semaines paires) – notre marchand de fromages de chèvres, notre apiculteur et nos spécialités chinoises que nous accueillons de nouveau avec plaisir (présents le 2ème dimanche du mois).

Bien sûr, les portes de nos commerces, la boulangerie-pâtisserie, le bar-tabac et l'épicerie sont ouvertes chaque dimanche matin.



La bibliothèque Henri Leray

La bibliothèque est accessible à tous, l'inscription et le prêt de livres sont gratuits.

Changement

À partir du 5 janvier 2023, la bibliothèque sera ouverte le jeudi, de 16h à 18h, à la place du lundi.

Horaires d'ouverture : Mercredi de 10h à 12h et Jeudi de 16h à 18h

Vacances scolaires : la bibliothèque sera fermée pendant les vacances d'été et de fin d'année.

Dons : beaucoup de personnes nous proposent des dons de livres, ce qui part d'un bon sentiment, mais comme un budget (1 € par habitant) nous est alloué chaque année pour l'achat de nouveaux livres et que le double échange annuel avec la Direction de la lecture publique nous permet d'avoir un choix de livres suffisant et renouvelé, nous n'intégrons pas de dons dans notre bibliothèque, à part quelques-uns déposés dans la boîte à livres et le reste est donné à l'association « Horizons-Sahel ».

Logiciel : le but étant de mieux organiser et gérer la bibliothèque, un nouveau logiciel a été mis en place. Après une petite formation en ligne, nos bénévoles maîtrisent parfaitement l'outil.

Boîte à livres : Elle est située sous le préau qui se trouve dans le prolongement du bâtiment de l'école de musique. Mode d'emploi : Je prends un livre, c'est gratuit et sans abonnement – Je le lis, je viens le redéposer ou l'échanger contre un livre que je souhaite partager.

DVDthèque : Avis aux cinéphiles, une collection de DVDs vous attend à la bibliothèque à partir de janvier 2023 !

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de bonnes lectures et une bonne année 2023 !



ANIMATIONS EN BIBLIOTHÈQUE :

Des artistes en herbe s'initient au dessin.

Les enfants ont appris à dessiner leur imagination. (photos ci-contre)

Mercredi 30 mars, seize enfants ont découvert l'art de l'illustration au cours d'un atelier dessins, en compagnie de l'illustrateur Sébastien Chebret. La bibliothèque de La Chapelle-Vendômoise étant trop petite, les enfants se sont installés dans la salle des mariages de la mairie. Dans un premier temps, l'artiste a expliqué aux enfants son métier d'illustrateur en leur montrant ses carnets de dessins. Ensuite, place aux travaux pratiques avec peinture sur pochoirs et libre cours à l'imagination de chacun pour créer l'œuvre finale. Puis, à partir de dix mots choisis par les enfants, Sébastien Chebret a repris ces idées dans un seul et même dessin sous les yeux impressionnés. Cette animation était organisée dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-la-Forêt.



Retour sur...

Une rencontre avec Irène FRAIN



Rencontre avec Irène FRAIN, samedi 29 octobre, organisée dans le cadre du « Label livre de Loir et Cher » qui lui a été décerné, cette année, par le Conseil départemental.

Sans doute est-il difficile de faire déplacer les Capelloviciens le samedi matin, de changer leurs habitudes de cette fin de matinée hebdomadaire, toujours est-il qu'un petit auditoire, de qualité et participatif, est venu assister à cette sympathique et intimiste rencontre avec l'écrivaine Irène FRAIN.

Pendant 1 h 30, Irène Frain a répondu simplement aux questions qui lui étaient posées, des réponses qui s'apparentaient, son timbre de voix aidant, à une forme de conte où le réel et la fiction se mêlent, déroulant ainsi l'histoire de sa vie et celle de ses livres. Ainsi elle tient à rappeler qu'elle est née dans une famille modeste du Morbihan, mal aimée par sa maman, elle le dit franchement mais heureuse auprès de ses grands-parents qu'elle n'oublie pas, encore aujourd'hui, car lorsqu'elle évoque ces instants de sa vie d'enfant et ses souvenirs, Irène Frain ne peut dissimuler son émotivité.

De sa vie d'enseignante au lycée puis à la Sorbonne, de journaliste à celle d'écrivaine aujourd'hui, une quarantaine de livres écrits depuis et quelques anecdotes choisies, le temps de ce dialogue très intéressant passe rapidement. **Irène Frain nous raconte son métier d'écrivaine qui s'assemble avec celui de grande voyageuse, d'enquêtrice ou d'historienne.** En exemples, elle nous parle du coup de cœur qu'elle a eu pour l'Inde en préparant son



photo © La Nouvelle République



livre « La Forêt des 29 », des bons souvenirs et des difficultés rencontrés en Russie avant d'écrire « Je te suivrai en Sibérie », livre qui sera interdit d'édition dans ce dernier Pays.

Enfin, l'écrivaine s'attardera plus particulièrement sur un de ces derniers livres « Un Crime sans importance » ouvrage qui lui tenait à cœur d'écrire afin de démontrer que la mort de sa sœur aînée n'était pas accidentelle, comme l'enquête bâclée voulait le laisser entendre et qu'il s'agissait bien là d'un crime. **Avec ce livre, Irène Frain a obtenu le Prix Fémina** et a surtout pu faire évoluer la justice en dernier hommage à sa sœur.

CENTRES DE LOISIRS :

Une convention signée

La municipalité a signé une convention avec **les centres de Loisirs de Saint Sulpice de Pommeray et Landes le Gaulois.**

Vous pouvez les contacter directement :

Landes le Gaulois : alsh-landeslegaulois@orange.fr

St Sulpice : saint.sulpice.sej@orange.fr



Côté écoles

MERCI POUR VOS DONNS !

La commune tient à remercier toutes les personnes ayant fait des dons à la garderie (notamment de jeux) cette année.

La vie de notre école

Comme à chaque fin d'année scolaire, pour clôturer le cycle de l'école primaire, **les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire offert par le SIVOS** et remis en présence de leurs enseignantes ainsi que Colette Fortin déléguée des affaires scolaires.

Ce moment fût suivi d'un goûter offert par la municipalité pour la plus grande joie des enfants.

Permis piéton

Le 2 juin, la gendarmerie est venue dans la classe de CE2 afin de faire passer **le permis piéton** aux élèves qui l'ont tous obtenu. Après la remise du permis, un goûter fût distribué aux enfants.

Permis internet

Le 30 juin, la gendarmerie est intervenue en classe de CM2 afin de faire passer **un permis internet** destiné à la **prévention des dangers face aux réseaux sociaux et aux cybers-harcèlement** avant leur entrée en 6^e.

Une fois la remise des permis effectuée, un goûter leur a été offert.

Nous félicitons tous nos élèves pour leur réussite à chacun des permis et nous remercions nos enseignantes pour le travail effectué tout au long de l'année.



TRAVAUX DE PEINTURE À LA CANTINE

Les travaux de peinture de la cuisine ont été réalisés pendant les congés d'été.



Problème de voisinage ? Le conciliateur de justice peut vous aider !

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales ; vous pouvez les joindre au **02.54.45.16.16**



Espace de coworking

Notre espace de coworking est à votre disposition avec une salle de travail partagée.

Un bureau individuel vous permettra de recevoir vos clients ou prestataires en toute tranquillité.

Une grande salle disposant d'un écran tactile et pouvant accueillir une quinzaine de personnes est à votre disposition.

L'espace est équipé d'une box wifi, d'un vidéo projecteur, d'un photocopieur, d'un réfrigérateur, d'un four micro-ondes et d'une cafetière.

Accessible de 9h à 18h du lundi au vendredi, vous pouvez réserver en appelant la mairie au 02 54 20 16 18.

RECENSEMENT !

Du 19 janvier au 18 février 2023

Un courrier explicatif sera déposé dans vos boîtes aux lettres première quinzaine de janvier 2023 par nos agents recenseurs qui seront nos secrétaires de mairie.



État civil 2022

familles ayant donné leur accord pour être citées :



Naissances 10 naissances

ANDRE Elina - le 01 Février
MILLOT Timéo - le 05 Mars
NOLIERE Axel - le 09 Août
ANJORAN Ninho - 19 Août



3 transcriptions de décès

RADLE Marc - 12 Mars
FLUNEAU Roger - le 07 Avril



2 mariages et 1 PACS

RENARD Lucie et AUGU Alan
le 23 Septembre



Concert de Yan Trio lors de la fête de la musique.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022

Concert de Mathis Poulin

Samedi 7 mai 2022 :

Beau succès pour Mathis Poulin

Samedi 7 mai a eu lieu une belle soirée musicale à La Chapelle-Vendômoise. Après **une première partie assurée par le groupe Téra**, de l'école de musique du réseau Cadences d'Agglopolys, composé de quatre jeunes musiciens, Mathis Poulin a fait son entrée sur scène. Organisée par la municipalité dans le cadre de **Festillésime 41**, la soirée a attiré de nombreux spectateurs connaisseurs ou découvreurs de talents. Mathis a offert un joli programme de chansons nouvelles tirées de son dernier album *"Allons de l'avant"*, mais aussi des plus anciennes, ainsi que deux reprises.

Accompagné par Bruno Ramos à la basse et Pierre-Erwan Grelet à la batterie, le jeune auteur - compositeur a su donner de la voix pour faire passer certains messages qui lui tiennent à cœur, une forme de chanson engagée actuelle, portée sur les belles rythmiques de sa guitare. Après rappel, le public lui a fait une ovation debout bien méritée.



Fête de la musique

Vendredi 17 juin 2022 :

Un rendez-vous festif incontournable, à l'approche de l'été, un événement attendu de l'après Covid, la Fête de la Musique a pu se dérouler, cette année, dans de bonnes conditions ce vendredi 17 juin 2022.

De la musique et des chansons au programme de cette soirée avec les élèves de « **Music 'en Cisse** » qui, même avec le trac, nous ont donné un bel aperçu de leur travail musical. Ensuite la chorale « **Chœur de Cisse** » a pris le relai en interprétant, dans la bonne humeur et donc, sans fausses notes, quelques chansons.

A l'heure de l'apéro, c'est la banda « **Les Pousses d'Epines** » qui a prouvé avec énergie et talent que l'on peut reprendre des airs d'aujourd'hui sous la forme d'harmonie festive.

Enchaînement sous la halle avec cet excellent trio Jazzy « **Yan Trio** » qui interprète des textes de la chanson française, Brel, Brassens, Ferré, Nougaro et bien d'autres sur des musiques métissées.

A la nuit tombée, ce sont les « **Pirates de l'Air** » sympathique trio de musiciens qui ont terminé la soirée de belle manière en alternant musique pop et chansons parodiques.

Bien sûr, cette chaude soirée festive ne pouvait pas se passer sans le concours de nos commerçants, auprès desquels nous avons pu nous restaurer et nous désaltérer.



Fête populaire Samedi 9 juillet 2022

La fête populaire a permis de réunir début juillet **une centaine de personnes sous la halle** qui ont pu apprécier le groupe de musique **Juke Box**.

Nous avons privilégié de faire travailler nos commerçants et nous les remercions de s'être associés à cette fête.

Le zéro déchet a été mis à l'honneur ; nous vous remercions d'avoir joué le jeu en apportant vos assiettes et couverts, il reste quelques ajustements pour y arriver, nous y travaillons.

Un grand merci également aux habitants bénévoles qui se sont déplacés pour nous aider à mettre en place les tables et les chaises le samedi matin.



Journée des Associations

Samedi 3 septembre 2022

Un public au rendez-vous pour cette journée de rencontre avec nos associations.

Samedi 3 septembre, durant tout l'après-midi, la municipalité avait donné rendez-vous aux associations dans la salle Pierre Cellai afin qu'elles puissent présenter leurs activités.

Parmi elles, le **SID** (Sport initiation découverte) qui propose différentes sections enfants et adultes avec du badminton, foot salle, handball, etc. la **Compagnie des arts du bien-être**, **Expression corporelle**, les **Pédaleurs du dolmen** ou **Music'en Cisse**.

Les visiteurs ont également pu apprécier les performances des joueurs de l'Association pongiste de La Chapelle-Vendômoise ou la dextérité des pilotes-modélistes du CABB en vol indoor. « Nous avons eu une belle fréquentation et de nombreuses inscriptions », constatait avec satisfaction François Le Mener, adjoint à la culture et aux associations.

Les coordonnées des différentes associations de la commune, une douzaine au total, sont accessibles en fin de journal et via le site Internet de la mairie www.lachapellevendomoise.fr/associations



Fête du vélo

Dimanche 4 septembre 2022

L'événement organisé par l'Office de Tourisme Blois-Chambord passait par notre commune.

Depuis plus de 20 ans, chaque premier dimanche de septembre, la **Fête du Vélo** a offert à des dizaines de milliers de participants l'occasion de découvrir notre territoire Blois-Chambord pour une journée placée sous le signe de la convivialité, de la nature et de la culture.

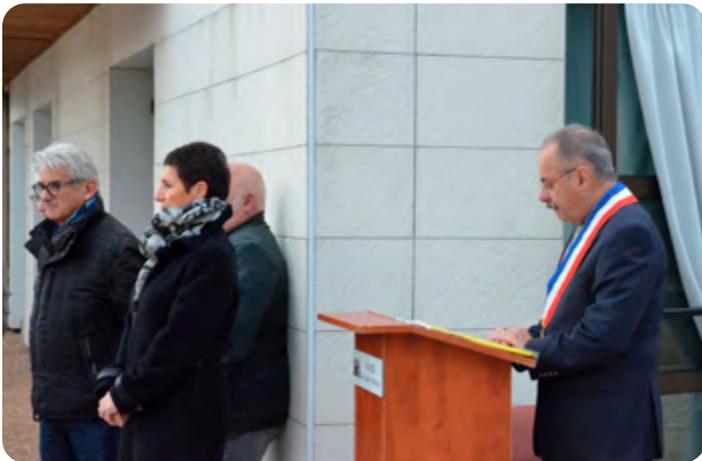




Cérémonies d'hommage

Comme chaque année, les cérémonies d'hommage du **8 mai** et du **11 novembre** se sont déroulées sur la place du village en présence des membres du conseil municipal et des porte-drapeaux.

Un moment de recueillement pour rendre hommage à ces soldats tombés pour la France lors des deux grandes guerres de 14-18 et 39-45, mais aussi lors d'opération en cours comme l'opération Barkhane au Sahel.





GRÂCE À DES SPÉCIALISTES, DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Énergie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** et de manière neutre sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales liées au logement et à l'énergie

L'association s'adresse à tous, (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement...)



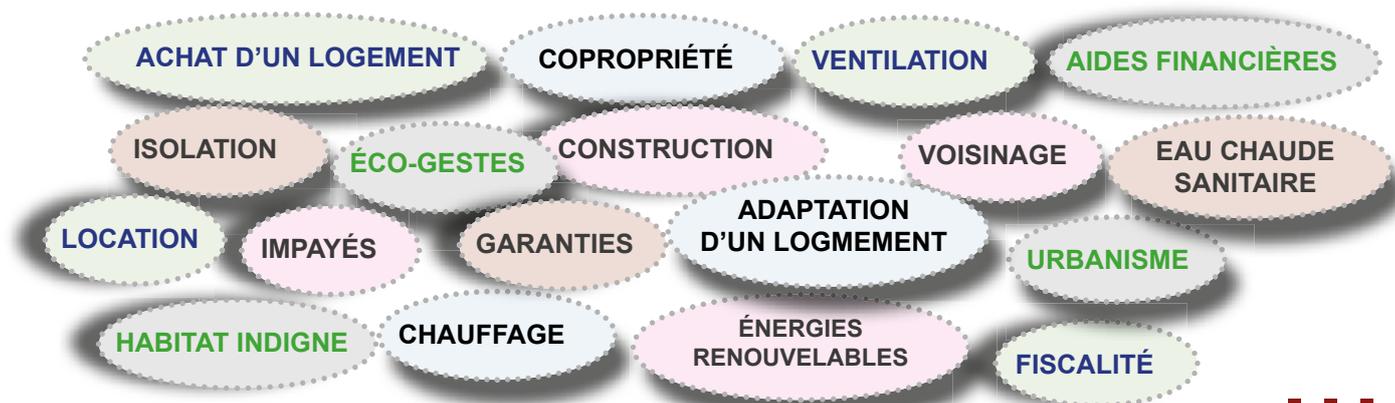
Pendant la période de confinement, toute l'équipe reste mobilisée et continue de vous répondre par téléphone ou par mail.

02 54 42 10 00

adileie41@wanadoo.fr

(indication du numéro de téléphone obligatoire)

Quelle que soit votre situation, l'ADIL EIE 41 vous répond GRATUITEMENT sur le logement et l'énergie



Sur le Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est le guichet d'information sur la rénovation énergétique et les aides de l'ANAH, antenne de prévention des expulsions, guichet unique des signalements de situation d'habitat indigne ou de non-décence et guichet des aides à l'adaptation ou à l'accessibilité de son logement.



Grâce au Conseil Départemental de Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est accessible aux sourds et malentendants avec le dispositif **ACCEO**



PERMANENCE PRÈS DE CHEZ VOUS DES CONSEILLERS

SUR RENDEZ-VOUS

02 54 42 10 00

Liste des permanences accessibles sur notre site :

www.adil41.org

N°3 Juillet - Août - Septembre 2022

Editorial



Depuis le début de l'année, le bilan de l'accidentalité routière en Loir-et-Cher est alarmant :

17 de nos concitoyens ont perdu la vie sur nos routes et 75 personnes ont été blessées grièvement, avec parfois des séquelles qui ne disparaîtront jamais.

La vitesse, l'alcool, l'usage du smartphone au volant, la fatigue, l'inattention, l'usage de stupéfiants sont les principales causes d'accidents.

Sur la route, il n'y a pas de « petites infractions ». Enfreindre le Code de la route n'est pas excusable car chaque prise de liberté peut avoir des conséquences irréversibles et plonger des familles dans le malheur et la souffrance.

On ne le dira jamais assez : la sécurité routière est l'affaire de tous et en adoptant un comportement responsable, ce sont des vies que nous épargnerons, ensemble.

Clémence LECOEUR,
directrice de cabinet du préfet de Loir-et-Cher

L'appel à projets PDASR 2023

Le plan départemental d'actions sécurité routière (PDASR) est un outil pour aider à sensibiliser le plus grand nombre d'usagers de la route. Il permet d'aider de manière concrète les porteurs de projets et de faciliter toutes les actions locales de prévention du risque routier.

Le Préfet de Loir-et-Cher invite tous les acteurs, publics ou privés, souhaitant s'engager dans la lutte contre l'insécurité routière, à répondre, avant le 15 décembre 2022, à l'appel à projet du PDASR 2023.

Pour en savoir plus

Pour tous renseignements sur l'appel à projet PDASR et sur la mission d'IDSR, contacter :

ddt-coordination-securite-routiere@loir-et-cher.gouv.fr

La sécurité routière a 50 ans !

1972 : une année historique qui a vu naître le Comité interministériel de la sécurité routière.

Dix ans plus tard, la mortalité sur les routes avait chuté de 30 %, pour un trafic multiplié par 1,6.

Pour souligner ce demi-siècle d'existence, un espace dédié sur le site de la Sécurité routière reprend les grandes dates de ces 50 années d'histoire dans un format animé et interactif.

[Découvrez 50 ans de mesures qui ont sauvé des millions de vies !](#)



Rejoignez le réseau des IDSR de Loir-et-Cher

L'intervenant départemental de sécurité routière (IDSR) est une personne volontaire et bénévole qui réalise des actions de sensibilisation à la sécurité routière sous l'autorité du Préfet.



L'IDSR peut venir de tout horizon : retraité, milieu associatif ou actif du privé ou de la fonction publique (avec l'accord de sa hiérarchie)...

Aujourd'hui, 11 bénévoles constituent le réseau des IDSR en Loir-et-Cher, rejoignez-les !

L'accidentalité routière en Loir-et-Cher - Cumul 2022 (Données provisoires au 31 août 2022)

141



dont 14 mortels

17



185



dont 75 hospitalisés



Le Syndicat de la Cisse, qu'est-ce que c'est ? Le Syndicat mixte du bassin de la Cisse (SMB CISSE) est une collectivité territoriale qui a en charge la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) déléguée par les communautés de communes depuis 2018. Ces compétences sont exercées uniquement dans le cadre de l'intérêt général

Comme annoncé l'année dernière, 2022 est une année charnière pour le SMB Cisse puisqu'elle est consacrée au bilan des actions passées sur le territoire, lors du contrat de Bassin n°2 ainsi qu'à la préparation des actions futures pour le contrat de Bassin n° 3. En voici la synthèse :

4 thématiques abordées :

Restauration des milieux aquatiques

Reméandrage, recharge en sédiments, restauration du lit

Restauration de la continuité écologique

Aménagement des obstacles à l'écoulement

Restauration des zones humides

Réouverture et aménagement des zones humides abandonnées ou comblées

Animation et suivi

Sensibilisation et communication auprès du grand public et des collectivités

Actions réalisées :

22 actions mises en place sur l'ensemble du bassin versant de la Cisse entre 2017 et 2022.

3 restaurations de zones humides

13 restaurations des milieux aquatiques

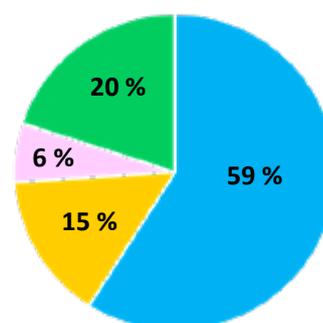
6 restaurations de la continuité écologique

Montant financier engagé pour ces travaux :

1 620 000 €

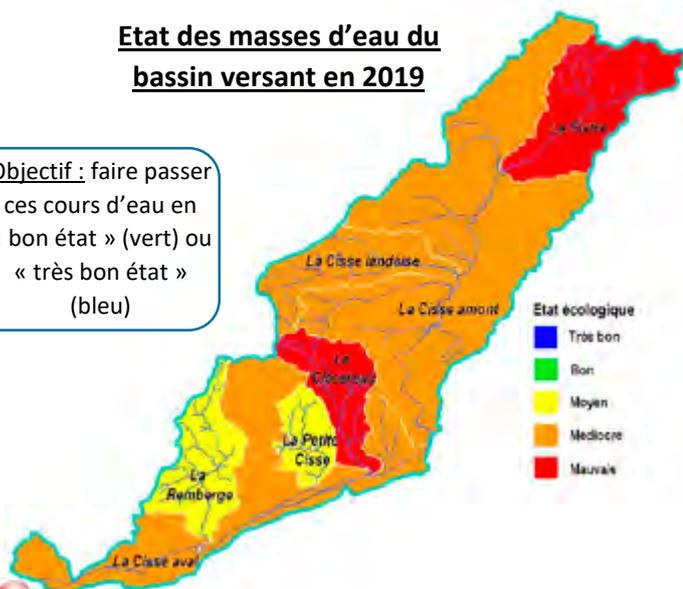
Financements :

Globalement, les actions du Contrat ont pu bénéficier de près de 80 % de financement extérieur. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Centre Val de Loire sont les principaux financeurs avec respectivement 59 % et 15 % du financement global.



Etat des masses d'eau du bassin versant en 2019

Objectif : faire passer ces cours d'eau en « bon état » (vert) ou « très bon état » (bleu)



Pour vous inscrire à la lettre d'information numérique ou pour découvrir toutes nos actions et en savoir plus sur le bassin versant de la Cisse, retrouvez-nous sur notre site internet (www.syndicat-cisse.fr)

SMB Cisse — 4 rue du bailli 41190 HERBAULT [02.54.46.25.78](tel:02.54.46.25.78) smbcisse@orange.fr

www.syndicat-cisse.fr

Les délégués titulaires de votre communauté de communes pour le SMB Cisse : D.BILLAUT, P.BOURGUEIL, B.CACHEUX, P.DARIDAN, C.DESSITE, J.M LABBE, C.LHERITIER, D.MOELO, D.MULTEAU, F.OURY, L.RANVAL, JL SLOVAK.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022



Rue de la laiterie

Après l'installation de dos d'âne en 2021, c'est au tour des bas côtés d'avoir été rénovés en 2022. Ces travaux sur la route de la Laiterie sont prévus en deux tranches, la première déjà réalisée en 2022 par l'entreprise Barbosa est terminée. Une seconde tranche est prévue pour 2023



Nouveaux logements en location

Impasse des maisons brûlées : des logements (deux F3 et deux F4) seront disponibles à la location chez le groupe 3F en début d'année 2023.



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES



AFAEL (alias l'Éléphant Blanc)

SAYSANAVONGPHET Kham
15 Route de Vendôme
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 07.71.14.13.96
www.afaef.org

Compagnie des Arts du bien être

VALLET Patricia
1 Rue des Ecoles
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 06.72.37.56.95

Expression Corporelle

DAVID Paulette – 3 Rue du Haut Buisson
41330 CHAMPIGNY EN BEAUCE
Tél : 02.54.20.17.97

Les Pédaleurs du Dolmen

DESPELCHAIN Anthony
13 Chemin des Coulisses
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 02.54.20.12.84
pedaleursdudolmen@yahoo.fr
www.pedaleursdolmen.canalblog.com

Les Séniors du Dolmen

FLUNEAU Joëlle
10 Rue Saint Louis
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 06.89.29.55.15

Tennis de table

LECUIR Olivier
2 Rue Cormiers
41330 VILLEFRANCOEUR
Tél : 06.03.61.94.43

AFN

CHEVEAU Jean-Claude
4 Rue des Plantes
Le Breuil – 41330 VILLEFRANCOEUR

Educ'envol

BUNAS Thierry – Route de Vendôme
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 06.74.27.52.58 educenvol@gmail.com

Music'en Cisse

LE MENER François
12 Chemin des ajoncs
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
www.musicencisse41.wix.com/musicencisse
www.musicencisse41.wix.com/choeurdecisse

SID (Sport Initiation Découverte)

41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE

Société de chasse communale

MAIGRE Dimitri
7 Rue des Forges
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 06.66.70.11.66

La Chalancoeur

Association des Parents d'Elèves du regroupement scolaire de la Chapelle Vendômoise,
CARRÉ Gaëlle
Landes le Gaulois et Villefrançoer.
lachalancoeur@gmail.com
www.la-chalancoeur.fr

L'AFAEL (Éléphant blanc)

En 2022, l'AFAEL (Association Franco-Australienne d'Aide aux Enfants du Laos) fêtait ses vingt ans ! Un peu plus d'une centaine de personnes nous ont retrouvés pour célébrer cet anniversaire autour d'une cérémonie d'offrande au bonze, d'un pic-nic partagé puis d'une fête avec notre groupe de musiciens fétiche : Sabai Sabai.

Ce fut l'occasion pour nous de vous redire à quel point notre association n'aurait pu avancer durant toutes ces années sans votre aide précieuse. Et chaque année qui passe nous conforte dans le bien fondé de notre action : cette année, nous avons le plaisir de voir un de nos élèves boursiers être diplômé en mécanique. Phokham vient de recevoir son diplôme de fin d'étude et nous lui souhaitons toute la réussite pour sa vie professionnelle à venir.

En 2022 également : nous avons pu relancer notre **tournoi de pétanque**, pour une deuxième édition à la Chaussée Saint Victor : une quarantaine de joueurs se sont réunis dans la bonne humeur (non sans un brin de compétition..).

Et puis, **une soirée de marché associatif a été organisée en septembre par le Ben Blue's Bar à Blois**. Une soirée au profit de l'association qui a pu mettre en vente objets d'artisanat lao, nems et samoussas. Merci à Ben pour son soutien chaleureux !

En 2023 et après plusieurs années d'éloignement forcé, **un groupe de trois membres de notre CA va enfin pouvoir se rendre au Laos** afin de rendre visite aux écoles et faire l'état de lieu des besoins les plus urgents.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la commune de La Chapelle Vendomoise, toujours aussi bienveillante à notre égard après plus de 20 ans.

> Loto 2023 : Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 19 mars 2023 pour notre loto à la salle des fêtes de La Chapelle Vendômoise !



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Kham SAYSANAVONGPHET, président
au 07.71.14.13.96
www.afaef.org / contact@afaef.org

Les séniors du dolmen

Avant de tourner la page et commencer une nouvelle année, les membres du conseil d'administration de notre association « **Les Séniors du Dolmen** » vous souhaitent tous nos vœux de bonheur et de santé **pour 2023**.

Le programme de nos animations en 2022 a connu une belle fréquentation :

- 56 adhérents ont participé à notre assemblée générale qui s'est tenue le mardi 18 janvier et à l'issue de celle-ci, le bureau a été renouvelé ainsi : Présidente : Joëlle Fluneau, trésorière : Françoise Girolet, secrétaire : Marie-Claire Bouché, membres : Cathy Loiseau, Pascal Pousse, François Borde, Pascal Ca-troux, François Le Méner.
- La section marche attire toujours un bon groupe de marcheurs fidèles, entre 30 et 35, au rendez-vous du lundi matin.
- 6 marches extérieures ont été organisées, le 27/09 à Averdon, 22/11 à Périgny, 13/12 à Villefrancœur, 10/01 à Villeromain, 21/03 à Chambord et 28/03 à Pray.
- Le repas annuel s'est déroulé le 3 mars, dans la salle de restauration du Traiteur Guillon à Blois, 70 adhérents ont participé à cet excellent repas avec la participation exceptionnelle des Berrichons du Loir et Cher.

- Le jeudi 7 juillet, le pique-nique rassemblant les marcheurs s'est déroulé dans le cadre très agréable du Moulin de Montigny.
- Mardi 26 juillet, c'était le spectacle coloré et dynamique de la troupe du Panama, dans notre salle polyvalente, coorganisé avec le festival de Montoire.
- Jeudi 17 novembre, les amateurs de théâtre se sont retrouvés à Beauregard pour assister à la comédie « Un couple magique » de **Laurent Ruquier avec Stéphane Plaza, Valérie Mairesse et Jeanfi Janssens**.
- La saison s'est terminée par notre Thé dansant, animé par **Franck Sirotteau, le samedi 3 décembre**.

En 2023, vous pouvez, d'ores et déjà, noter dans vos agendas nos différents rendez-vous :

L'assemblée générale, le 19 janvier 2023

Un séjour vacances aura lieu du lundi 26 juin au samedi 01 juillet à St Gildas de Rhuys dans le Morbihan.

Sans oublier nos différentes rencontres annuelles : marches, pique-nique, folklore et thé dansant.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les membres du bureau.



SID : Sport Initiation Découverte

Tennis de table

Plusieurs sections pour vous accueillir :

Toutes les activités se déroulent au gymnase de la Chapelle Vendômoise

Section SID Jeunes

Propose aux enfants du CP au CM2 :

Une séance de sport en péri-scolaire animé par Fabrice DORIOL, éducateur sportif Brevet d'Etat.

Découverte de différents sports par cycle de 6 séances : badminton, base-ball, basket, handball, hockey...

Créneaux :

Lundi de 17H à 18H : pour les enfants de CE2 – CM1 – CM2

Jeudi de 17H à 18H : pour les enfants CP- CE1

Jeudi de 18 h 15 à 19 h 45 : Handball initiation découverte

Le SID Jeunes propose également des stages :

- Un stage sportif sera ouvert en juillet 2023 aux enfants du CP au CM2 quelle que soit la commune d'origine. (Dates à confirmer)
- Un stage ADO (collégiens de la 6^e à la 3^e) pendant les vacances de la Toussaint. C'est un stage multi-activités d'une semaine, en demi-journée.

Le nombre de places étant limité pour ces 2 stages, pour tous renseignements ou inscription, contactez :

Coralie Doriol : 02-54-20-25-69

Section SID BADMINTON

Ouverte aux enfants et adultes souhaitant pratiquer le Badminton **en club**.

Le SID Badminton a été labellisé en 2020 « École de bad - 1 étoile ».

Créneau enfants : le lundi de 18H15 à 19H45

Créneau adultes : le lundi de 19h45 à 22h00

Section SID FUTSAL

Ouverte à partir de 16 ans à tout âge souhaitant pratiquer le Futsal, en toute convivialité.

Créneau le mercredi de 19h à 22h.

Contacts :

Conseil collégial : composé de huit membres.

Section JEUNES :

Président : Arnaud Meslage

Secrétaire : Elodie Libran

Trésorière : Cécile Baloge

Section BADMINTON :

Présidente : Tiziana Lilot - 02 54 33 05 71

Secrétaire : Jérôme Debout

Trésorière : Manon Corbeau

Section FUTSAL :

Président : Geoffrey Gaudineau - 06 61 91 71 29

Secrétaire : Maxime Treton

Trésorier : Rémi Hervelet

Tennis de table à la Chapelle Vendômoise.

Saison 2022/2023 : la reprise des entrainements a eu lieu le mardi 06 septembre 2022

Entrainements (salle Pierre Cellai)

Tous les mardi de 19h00 à 20h30 / 21h00.

Tous les vendredi de 19h00 à 20h30 / 21h00

Ouvert à tous et à toutes, quelque soit le niveau

3 séances offertes (venez faire un essai)

Cotisation annuelle 2022/2023:

| Catégorie | Loisir (licence promotionnelle) | Compétition (licence traditionnelle) |
|-------------------------|---------------------------------------|--|
| Séniors / Juniors | 56 € | 81 € |
| Cadets / Femmes | 48 € | 66 € |
| Benjamins / Poussins | 48 € | 54 € |



Contacts :

Pour tous renseignements

Olivier Lecuir

0603619443 - olecui@gmail.com

Jérôme GERMAIN

0642157679 - j.germain@sidamo.com



Music'en Cisse

L'école de musique de la Chapelle Vendômoise :
« **Music'en Cisse** » accueille **40 élèves apprenant un instrument ainsi qu'une trentaine de choristes adultes** (le chœur de Cisse).

Nous proposons des cours de :

- Flûte traversière
- Piano
- Trompette
- Guitare
- Clarinette
- Batterie

L'école comporte également un cours d'éveil musical (pour les enfants de 4 à 6 ans), **une chorale d'enfants, une chorale d'adultes** et un **atelier « Musiques actuelles amplifiées »**.

Début de saison chargé pour le Chœur de Cisse :

Déjà passé : participation à la fête du vélo le 4 septembre : Les cyclistes ont pu faire une halte à la Chapelle où quelques chants les y attendaient.

À venir : Concert le 13 novembre à St Laurent Nouan

Pour les élèves de l'école de musique :

1^{ère} manifestation le 2 décembre à la salle des fêtes de Landes le Gaulois (18h30) pour un concert au profit du téléthon.

Coté équipe de bénévoles : nous accueillons une nouvelle secrétaire : Cyrielle CHEVRE, à qui nous souhaitons la bienvenue !

L'école « Music'en Cisse » est intégrée au réseau des écoles de musique d'Agglopolys : **le réseau « Cadence »**. Les habitants d'Agglopolys y ont des tarifs très avantageux.



Retrouvez-nous :

<http://musicencisse41.wix.com/musicencisse>
et www.facebook.com/choeurdecisse.choraleamateurs.1

Pour nous contacter : music.cisse@gmail.com ou 07.81.36.03.81



La Chalancoeur' : Association des Parents d'Élèves

LA CHALANCOEUR est l'Association des Parents d'Elèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de La Chapelle Vendômoise, Landes le Gaulois et Villefrancoeur.

Elle est constituée de **parents d'élèves bénévoles et volontaires** qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements pour les enfants du regroupement scolaire. Elle a aussi pour objectif d'élargir et de favoriser les liens entre les parents, les enfants et les enseignants en étant présente lors des temps forts de l'école.

La Chalancoeur organise divers événements tout au long de l'année (boum suivie d'un repas et d'une soirée dansante, chasse aux œufs, grand jeu), ponctués d'une participation aux initiatives communales ou associatives locales, d'un soutien aux activités des écoles et toute action ayant du sens pour les enfants. Des ventes sont également organisées dont les bénéfices sont reversés aux coopératives scolaires : torchons, planches apéro...

Des actions de recyclage sont menées tout au long de l'année en donnant une seconde vie aux instruments d'écriture et aux compotes à boire au travers d'une collecte dans les écoles, commerces et entreprises locales.

Durant l'année scolaire 2021/2022, la Chalancoeur a organisé une vente de sapins de Noël, un petit déjeuner pour le retour de classe de neige des élèves de CM2 et un goûter à l'occasion du carnaval des maternelles.

Une soirée Guinguette est venue clôturer cette année et a permis aux enfants et à leur famille de se retrouver pour un apéritif convivial animé par un conteur, un joueur d'orgue de barbarie, un magicien et une tatoueuse suivi d'un repas dansant.



Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :
 lachalancoeur@gmail.com
 www.la-chalancoeur.fr



Expression corporelle

**ASSOCIATION D'EXPRESSION CORPORELLE
DE LA CHAPELLE-VENDÔMOISE**
Activités proposées pour 2022 – 2023

Après les 2 dernières années difficiles, **les adhérents étaient au rendez-vous pour la reprise de nos activités en septembre.**

Nous avons même pu ouvrir **un deuxième créneau avec Caroline le jeudi matin** qui propose maintenant du Pilates de 10h à 11h.

De ce fait, gym & stretch se retrouve repoussé d'1/2 heure : de 11h à 12h.

Petit changement le jeudi : à la demande d'une majorité qui n'adhérait pas au step, **nous avons remplacé le step par un MIX, alliant renfo et step**, en espérant satisfaire un maximum d'adhérents.

Un grand merci à nos 2 animateurs, Laetitia et William qui savent toujours s'adapter aux circonstances et à la diversité qu'ils savent apporter à leurs cours !

Toutes les activités proposées dans la salle des convivialités sont pratiquement complètes, il est donc préférable de nous contacter si vous êtes intéressés.

Le jeudi soir au renforcement musculaire et Mix dans le gymnase, nous pouvons encore accueillir des adhérents. Inscriptions en cours d'année possibles.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et une bonne année sportive !

*Cours animés par William HERPIN
BP JEPS APT ET INSTRUCTEUR « Les Mills »*

Dans la salle de Convivialité de la Chapelle-Vendômoise :

La Gymnastique douce : pour se tonifier en douceur, sans risque pour les articulations.

> **Le mardi de 10h à 11h.**

Le Stretching : méthode d'étirements et d'assouplissement, adaptée à tous.

> **Le mardi de 11h à 12h et mercredi de 19h à 20h.**

En alternance une semaine sur deux :

> **Le mardi de 20h30 à 21h15.**

1. Le Sh'bam : danse sur des mouvements de fitness.

2. Le Body-combat : cours de fitness, inspiré par les arts martiaux tels que le karaté, boxe...

Dans le Gymnase de la Chapelle-Vendômoise :

En alternance une semaine sur deux :

> **Le jeudi de 20h30 à 21h30.**

1. Le Renforcement musculaire : Il s'agit d'un renforcement globalisé de tous les groupes musculaires : abdos, fessiers, cuisses, bras...

2. Le Mix (Step-renfo) : séances cardio-vasculaires consistant à faire des déplacements et mini-chorégraphies autour d'une petite marche (step) de façon ludique.

Nous sommes toujours complets en gym douce et en stretching le mardi et mercredi !

*Cours animés par Caroline BOYER
BP JEPS APT ET INSTRUCTEUR « Les Mills »*

Dans la Salle de convivialité de la Chapelle Vendômoise :

NOUVEAU ! Le Pilates : Gymnastique douce, alliant respiration et mouvements lents qui vise à renforcer les muscles.

> **Le Jeudi de 10h à 11h**

Le Gym & Stretch : Mélange de gym douce et de stretching. Convient à tous !

> **Le Jeudi de 11h à 12h**



Toutes nos séances proposées dans la salle de convivialité sont complètes. Le seul créneau ayant de la disponibilité est le jeudi soir pour le Step et Renfo, dans le gymnase.



Pour tous renseignements, notre bureau :

Paulette DAVID (Présidente) : 06.30.69.28.77

Sophie AUBRY (Secrétaire) : 06.28.39.44.68

Gérard VILLETTE (Trésorier) : 02.54.20.20.67

Nelly SOUFFLARD (Secrétaire stretching) : 06.70.07.32.69

Ou sur notre page Facebook :

"Gym La Chapelle Vendômoise" consultable sans compte facebook.

Compagnie des Arts et du Bien-être

La Compagnie des arts du bien être vous propose cette année des ateliers collectifs en **yoga du rire** de 18h30 à 19h30, et **méditation** de 19h30 à 20h30 2 lundis par mois en salle de convivialité.

Par ailleurs, des **ateliers de sophrologie** vous sont proposés cette année, également le lundi de 18h à 19h en salle de convivialité, **par Mickael Thoreau** que vous pouvez contacter au 07.63.59.40.51 pour renseignements et inscriptions.

Les ateliers initialement proposés pour « trouver sa voix » avec David Fricker n'ont pu démarrer à La Chapelle faute d'inscrits suffisants. Toutefois il anime cet atelier à Blois. Pour les personnes intéressées, vous pouvez le contacter au 06 60 74 97 94.

Patricia Vallet

Accompagnement de la personne par le massage. Intervenante à la Ligue contre le Cancer comité du Loir et Cher.

Membre du Pôle Régional Centre-France de La Bulle de Repos, réseau spécialiste de la prévention et de la gestion du burn-out.

Soins individuels : massage holistique - nouveau : drainage lymphatique manuel esthétique

Ateliers collectifs : yoga du rire, relaxation, méditation Interventions également en structures de soins et entreprises

Mes prestations n'ont aucune visée thérapeutique et ne sauraient se substituer à un traitement médical.

Tél: 02 54 74 51 60 - 06 72 37 56 95

Sur RDV à Blois : 65 avenue de l'Europe
Bâtiment A RDC

La Chapelle Vendômoise : 1 rue des Ecoles
<http://massagemaisondubienetre.fr/>

Les pédaleurs du Dolmen

Vous aimez randonner à vélo de route, à VTT, ou en Gravel sur de grands parcours, en séjour, balade ou autres formules. Le vélo est votre passion.

Adhérer au club des Pédaleurs du Dolmen et aux structures de la Fédération Française de Cyclotourisme. Pédaler avec les Pédaleurs du Dolmen, c'est :

- **Le plein air** : De mars à novembre, des sorties planifiées et adaptées au niveau de chacun sont prévues chaque dimanche matin et le jeudi matin dès la belle saison.
- **Le plaisir et des défis** : Déplacements planifiés par groupes dans la région ou la semaine fédérale dans une grande région de France.
- **La convivialité** : Des moments d'amitié ont lieu durant la saison, un pique nique et un repas de fin de saison
- **L'engagement local** : Les membres du Club organiseront des manifestations comme la bourse et le vide-greniers.

Inscription :

L'inscription nécessite une licence FFCT et une cotisation. Un certificat médical pour la pratique du vélo est nécessaire. Le coût est diminué pour les plus jeunes et les membres d'une même famille.



Coordonnées pour informations :

Site national : info@ffvelo.fr

Club de la Chapelle-Vendômoise :

Président : Anthony DESPELCHAIN.

Tél : 06 84 03 78 34

E-mail : pedaleursdudolmen@yahoo.fr

Tél : 06 77 05 26 92



LA DÉPÊCHE D'AGGLOPOLYS



À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2023 : EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS ET COLLECTE EN PORTE-À- PORTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Au 1^{er} janvier 2023 au niveau national, toutes les collectivités doivent avoir mis en place l'extension des consignes de tri. Il s'agit dorénavant de trier tous les emballages ménagers (métal et plastique) et tous les papiers et cartons. Cette évolution a amené Agglopolys à repenser son service de gestion des déchets.



Au 1^{er} janvier 2023, plusieurs changements interviennent pour simplifier le geste de tri et améliorer les performances de recyclage :

- des consignes de tri simplifiées, étendues et harmonisées sur tout le territoire national : tous les emballages et les papiers se trient ! Partout en France les consignes de tri deviennent identiques.
- la mise à disposition de bacs jaunes pour le tri à tous les foyers déjà équipés de bacs gris.
- une nouvelle collecte en porte-à-porte de ces bacs jaunes en alternance avec les bacs gris pour un service de proximité amélioré.

La collecte des emballages en verre reste en apport volontaire : près de 400 Points Verre sont à disposition des habitants sur l'ensemble des 43 communes.

Les consignes de tri

- Les déchets allant dans le bac jaune :

• Tous les emballages en plastique

Bouteilles de produits alimentaires (huile, boissons, ketchup), flacons de gel douche et shampoing, bidons

de lessives et produits ménagers...

En plus : pots de yaourts, sacs plastiques, barquettes alimentaires en plastique et en polystyrène, pots de crème fraîche, pots de beurre, blisters (jambon, fromage râpé), tubes de dentifrice, compotes individuelles, suremballages de packs de bouteilles...



• Tous les emballages en métal

Canettes, boîtes de conserve, aérosols, bidons sirop, barquettes aluminium...

En plus : capsules de café et de bière, plaquettes de médicaments, paquets de café...

• Tous les papiers

Magazines, journaux, prospectus, enveloppes, courriers

• Tous les emballages en carton

Cartons de céréales, gâteaux, pizzas, briques alimentaires (jus de fruits, lait, soupe, emballage), yaourts, boîtes d'œufs...

Les emballages et papiers doivent être jetés en vrac, bien vidés et non emboîtés.

- Les « ordures ménagères » allant dans le bac gris :

C'est tout ce qui reste une fois qu'on a trié les déchets :

- Tous les objets en plastique (brosse à dent, figurine et jouet, gadget, briquet, assiette et couvert en plastique...)

- Tous les déchets de nettoyage (sac aspirateur, poussière, lingette, essuie-tout, mégot de cigarette, cendre, litière...)

- Tous les déchets d'hygiène (couche, coton tige, coton démaquillant, protection hygiénique, pansement, gant, masque, mouchoir...),

- Toute la vaisselle cassée,

- Tous les «biodéchets», déchets d'origine végétale et animale de la cuisine, les restes de repas après cuisson et les petits végétaux du jardin (à compter du 1er janvier 2024, ces déchets sont amenés à être compostés ; pour ce faire, Agglopolys distribue gratuitement des composteurs depuis le début d'année 2022).

Les déchets doivent être jetés dans des sacs bien fermés.

- Les déchets allant dans les Points Verre :

- Tous les emballages en verre
- Bouteilles, flacons, pots et bocaux

À jeter bien vidés, pas de dépôt entre 20h et 8h pour la tranquillité du voisinage.

Pour connaître le Point Verre le plus proche de chez vous, consultez la carte interactive sur agglopolys.fr

Les modalités de collecte

Bacs gris et bacs jaunes sont collectés en alternance.

Les circuits de ramassage des déchets ont été réorganisés, par conséquent, pour une très grande majorité de communes, les jours de collecte ont changé.

Dans votre commune, le jour de collecte est le vendredi.

La collecte a lieu le matin de 5h à 12h30. Le bac doit être sorti la veille à partir de 19h.

La collecte est maintenue les jours fériés sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. La collecte de ces jours fériés est reportée au lendemain. En conséquence, les collectes des jours suivants sont décalées d'une journée, sur tout le territoire, jusqu'au samedi inclus.

Conseils pour entretenir et nettoyer les bacs

- Nettoyer régulièrement les bacs en utilisant du bicarbonate de soude ou en pulvérisant du vinaigre blanc.
- En période de forte chaleur, stocker les bacs dans un lieu ombragé si possible.
- Pour se débarrasser des éventuelles mauvaises odeurs, verser quelques gouttes d'huile essentielle de lavande, de citron ou de menthe.



Le compostage, c'est aussi du recyclage !

Agglopolys met gratuitement à disposition de chaque foyer un composteur ou un lombricomposteur. En effet, à partir du 1er janvier 2024, il ne sera plus possible de jeter les épluchures, les restes de repas et les déchets végétaux dans la poubelle d'ordures ménagères. Ces déchets biodégradables, qui représentent près de 30 % du poids de nos poubelles, et sont composés à plus de 90 % d'eau, ne seront plus incinérés. Ils devront être valorisés en compost, un engrais naturel et gratuit utilisable au jardin, au potager mais aussi pour les jardinières et plantes en pots.

Pour obtenir gratuitement un composteur ou un lombricomposteur, vous devez remplir le formulaire en ligne sur agglopolys.fr. Vous serez informé de la disponibilité de votre composteur ainsi que des modalités de retrait par téléphone ou mail.



Pour toute question relative aux déchets, consultez le site agglopolys.fr ou appelez le 02 54 58 57 57.

DÉCHETTERIES ET REDUCTION DES DÉCHETS

Les déchetteries

Les déchets végétaux, déchets encombrants, métaux, cartons, gravats, équipements électriques et électroniques, meubles, déchets issus du bricolage et du jardinage, huile de vidange, huile de friture, piles et accumulateurs, batteries, radiographies, cartouches d'encre, téléphones portables, lunettes sont à apporter en déchetterie, dans la limite de 1m3 par jour. L'accès est gratuit sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Sont interdits : les pneus, les extincteurs, les bouteilles de gaz (retour fournisseur), les médicaments (retour pharmacie), l'amiante (entreprises spécialisées).

Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie ou si vos déchets sont trop lourds et volumineux, Agglopolys propose un service payant d'enlèvement d'objet à domicile ou de location de bennes (tarifs sur agglopolys.fr).

Les déchetteries de Valloire-sur-Cisse et de la Chaussée-Saint-Victor sont équipées d'un «**caisson du réemploi**».

Un agent valoriste de la Ressourcerie Les Bonnes Manières, présent sur place, réceptionne les objets en bon état (meubles, objets électriques, de loisirs, du quotidien, de décoration et de puériculture) que les usagers souhaitent donner, au lieu de les jeter. Avec ces équipements de proximité, Agglopolys souhaite compléter l'offre déjà proposée par les acteurs du réemploi présents sur le territoire.

Des bornes Habit Box

Mêmes usés, déchirés ou abîmés, les textiles ont de l'avenir. Glissez-les, propres, secs et en sacs fermés dans

l'une des 80 « Habit box » réparties sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys ! Une nouvelle vie leur sera offerte (don, réparation, recyclage).

> **Retrouvez vos 2 Habit box à la déchetterie et au point de tri du Coteau de Sudon.**



RÉUNIONS PUBLIQUES RÉNOV'HABITAT

Rénovation énergétique, adaptation du logement et vétusté : venez vous informer sur le dispositif Rénov'Habitat !

Agglopolys a souhaité renforcer sa politique d'amélioration de l'habitat privé en créant un dispositif ambitieux : Rénov'Habitat. Dans le maquis des aides et démarches commerciaux, c'est un accompagnement complet, personnalisé et gratuit qui vous proposé.

- Des conseils techniques pour réaliser vos travaux
- Un appui administratif pour vous aider dans vos démarches
- Des aides financières pour alléger votre facture.

Rénovation énergétique

Vous souhaitez ne plus souffrir du froid l'hiver et de la chaleur l'été, mais ne savez pas quels travaux effectuer pour optimiser le confort thermique de votre maison ? Vous envisagez des travaux pour réduire votre facture énergétique mais vous vous interrogez sur les aides financières ?

Adaptation du logement

Vous aimeriez adapter votre logement à votre âge ou à

votre handicap en remplaçant votre baignoire par une douche de plain-pied ou en installant une rampe d'accès extérieure, mais ne savez pas de quelles aides financières vous disposerez ?

Vétusté

Votre logement est très dégradé et vous souhaitez le réhabiliter pour vivre dans de meilleures conditions, mais vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Ces réunions, gratuites et ouvertes à tous, portant sur le dispositif Rénov'Habitat, sont faites pour vous !

• **Vendredi 3 février - Salle du préau à la Mairie, Pl. de l'Église, Cheverny**

• **Lundi 27 février - salle des mariages, Mairie, 2 Rue des Écoles, Landes-le-Gaulois**

De 18h30 à 20h - Entrée libre et gratuite

Contact : 02 54 56 49 99 ou habitat@agglopolys.fr

RÉNOV'HABITAT : SOIRÉES SPÉCIALES «ÉCONOMIE D'ÉNERGIE»

Les soirées spéciales «économies d'énergie» se déroulent en deux temps : balade thermographique de 18h à 19h15 sur inscription (visualisation des pertes de chaleur des maisons en direct sur la caméra) puis conférence sur la rénovation thermique à 19h30 (entrée libre). Ces soirées se veulent conviviales et pédagogiques.

• **Mercredi 8 février**

Salle polyvalente, rue de la Mairie, Saint-Sulpice-de-Pommeray

Contact : 02 54 56 49 99 ou renov-habitat@agglopolys.fr

DOSSIER TRANSPORT

AZALYS, UNE OFFRE DE TRANSPORT COMPLÈTE : DÉPLACEMENT À VÉLO

La communauté d'agglomération de Blois encourage les modes de déplacements doux, pour vous aider à lâcher le volant au profit du guidon !

Je loue un vélo à assistance électrique

Profitez d'un vélo électrique de location à partir de 135 euros*/an seulement, (*avec la prise en charge de la moitié du prix de l'abonnement par votre employeur, obligation légale). La location peut se faire à l'année ou

au mois et comprend deux entretiens préventifs par an dont le changement de batterie si nécessaire.

| Location Azalys | 1 mois | 1 an |
|--------------------------------------|--------|-------|
| Vélo à assistance électrique | 50 € | 270 € |
| Tarif étudiant * | 25 € | 135 € |
| Vélo cargo à assistance électrique** | 80 € | / |

* Sur présentation d'une carte étudiant de l'année en cours

** Tarif unique « découverte »

Les vélos de location, de marque française, ont une transmission à cardan très fiable, sans salissure ni déraillement possibles.

Se connecter sur velo.azalys.agglopolys.fr pour effectuer la réservation de son vélo et fixer un rendez-vous personnalisé.

Contact :

Les vélos verts – 3 avenue Gambetta à Blois

Tél. 02 54 74 57 05

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h30
- Fermé les dimanches et jours fériés

J'adopte la carte papier « L'Agglo à vélo »

Cette carte des itinéraires cyclables permet aux cyclistes de découvrir les raccourcis possibles, de visualiser davantage les continuités cyclables et les trajets les plus sécurisés sur le territoire d'Agglopolys.

Obtenez cette carte papier sur simple demande auprès d'Agglopolys : mobilites@agglopolys.fr.

Elle est aussi téléchargeable sur agglopolys.fr

Informations et contact

Direction Mobilités d'Agglopolys

02 54 56 49 95

J'achète un vélo électrique à moindre frais

Dans le réseau de magasins partenaires, Agglopolys vous rembourse jusqu'à 300€ pour l'achat d'un vélo électrique dans la limite de 25% du prix d'achat. Deux subventions possibles par foyer.

Démarche dématérialisée en ligne : agglopolys.fr

J'adopte le train + vélo

Un garage à vélo sécurisé (50 places) est à disposition en gare de Blois pour permettre aux actifs de se rendre facilement de la gare à leur lieu de travail. Abonnement mensuel : 8€ / Trimestriel : 15€ / Annuel : 40€.

Contact : Stationéo, 2 av Gambetta à Blois.

Tél. 02 54 70 58 30

Géovélo

Cette application est disponible gratuitement sur votre smartphone pour le territoire d'Agglopolys, sur App Store & Google play.

- **Navigation** - L'application fonctionne comme un GPS et vous guide en temps réel lors de vos trajets.
- **Itinéraire** - Calculez des itinéraires adaptés à votre pratique, du parcours le plus rapide au plus sécurisé. L'application choisit en priorité les pistes, les bandes cyclables et les rues peu passantes pour vous assurer confort, sécurité et tranquillité.
- **Statistique** - Mois par mois, suivez vos statistiques : kilomètres parcourus, calories consommées, vitesse moyenne, etc.
- **Découverte** - L'application vous propose des balades urbaines et la découverte des plus beaux paysages.

Les services Géovélo sont disponibles également via les sites internet geovelo.fr ou agglopolys.fr

DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN

Dans le cadre du renouvellement du contrat de délégation de service public (DSP) des transports en commun Azalys pour la période 2021/2028, le réseau a été modifié le 1er septembre dernier. Il est dorénavant plus accessible, plus simple, plus écologique. Découvrez ici notamment les lignes régulières de bus, les lignes scolaires, l'offre de transport à la demande Résago, le service de transport des personnes à mobilité réduite Handigo. Le tout, avec des tarifs attractifs.

JVMALIN.fr

Trouver votre trajet grâce à jvmalin.fr, le calculateur d'itinéraire régional regroupant l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire.

Vous indiquez votre point de départ et votre point d'arrivée ainsi que le jour et l'horaire de votre trajet.

Le calculateur vous propose toutes les solutions de mobilité possibles en porte à porte combinant les différents modes disponibles dont le covoiturage avec les offres compilées des principales plateformes.

Les lignes scolaires

Les lignes à vocation scolaire, commençant par la lettre « S », desservent les établissements de Blois (S1 à 25), Blois-Vienne (S29 à 35), Marcel-Carné à Vineuil (S40 à 45), Joseph-Crocheton à Onzain (S51 à 59). Elles fonctionnent du lundi au vendredi en période scolaire. Elles sont ouvertes à tous avec n'importe quel titre de transport Azalys.

Les lignes Rémi 41

10 lignes Rémi (1-2-4-5-6-8-9-11-16-55) desservent le cœur d'agglomération et certaines communes périurbaines. Entre deux points d'arrêt à l'intérieur du périmètre d'Agglopolys, vous pouvez utiliser les pass et abonnements Azalys. Plus de détails sur remicentrevaldeloire.fr

Pour des déplacements tôt le matin ou tard le soir, optez aussi pour Azalys !

Du lundi au vendredi, Azalys vous emmène au centre-ville de Blois et à la gare SNCF tôt le matin, **depuis n'importe quel arrêt des lignes A à G**. Pour cela, il suffit de réserver au 09 693 693 41, au plus tard la veille avant 19h (et le samedi pour le lundi matin).

| Du lundi au samedi | Heures de départ | | | | |
|--------------------|------------------|-------|-------|--------|--------|
| Cap Ciné | 20h25 | 21h30 | 22h30 | 23h30* | 00h30* |
| Denis Papin | 20h35 | 21h40 | 22h40 | 23h40* | 00h40* |
| Gare SNCF | 20h40 | 21h45 | 22h45 | 23h45* | 00h45* |

* uniquement le vendredi et samedi

| Du lundi au vendredi | Heures d'arrivée |
|----------------------|------------------|
| Gare SNCF | 6h25 |
| Denis Papin | 6h30 |

Le soir, repartez du centre-ville de Blois, de la gare SNCF ou de Cap Ciné vers n'importe quel arrêt des lignes A à I. Pas besoin de réserver ! Il suffit d'indiquer votre arrêt de descente au conducteur lorsque vous montez dans le bus.

| Dimanches et jours fériés (hors 1er mai) | Heures de départ |
|---|------------------|
|---|------------------|

| | |
|-------------|-------|
| Cap Ciné | 19h |
| Denis Papin | 19h10 |
| Gare SNCF | 19h15 |

Handigo

Ce service de transport à la demande est réservé aux titulaires de la Carte Mobilité Inclusion mention invalidité ou de la carte d'invalidité avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%. Sur réservation préalable, Handigo vous transporte de porte à porte avec des véhicules adaptés de 7h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 19h le dimanche.

Horaires en temps réel pour connaître le délai d'attente avant le passage du bus

22 bornes d'informations voyageurs équiperont les arrêts principaux du réseau d'ici la fin de l'année 2022. Les horaires en temps réel sont également accessibles sur smartphone via l'application Azalys et aux points d'arrêt du réseau via un QR Code.

Résago

Ce service de transport à la demande (TAD) permet, sur réservation préalable, de se déplacer du domicile (sur le domaine public) vers un ensemble de points d'arrêt. Le service fonctionne tous les jours de l'année à des horaires fixes (hors 1er mai).

Sur Blois, La Chaussée Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Villebarou et Vineuil, Résago est accessible à toutes les personnes résidant à plus de 500 mètres réels d'un arrêt des lignes A à H. Pour toutes les autres communes d'Agglopolys, il est ouvert à tous les habitants. Le territoire est découpé en 4 zones définies autour de pôles relais (communes équipées de l'agglomération).

Azalys.agglopolys.fr

- Calculer son itinéraire : jvmalin
- Une réclamation / suggestion : formulaire de contact
- Un objet perdu : iLost
- Acheter en ligne : e-boutique

L'AUTOPARTAGE, UN NOUVEAU SERVICE AZALYS !

Vous avez besoin de louer une voiture pour une courte durée ? Testez le nouveau service d'autopartage, à Cour-Cheverny et à Veuzain-sur-Loire !

Le principe est simple :

- vous créez votre compte via la plateforme en ligne

(azalys.clem.mobi),

- vous réservez votre voiture à un prix attractif, pour une durée minimale de 30 minutes et pour une durée maximale de 20h d'affilée, du lundi au dimanche, de 4h30 à 0h30.



- vous empruntez la voiture réservée, un véhicule électrique avec un boîtier de vitesse automatique. Vous décarbonez ainsi vos déplacements !

- vous restituez la voiture, au même endroit que vous l'avez empruntée.

Tarifs (kilométrage illimité, électricité et assurance incluses) :

| Tarifs 2022/2023 <i>(actualisés chaque année)</i> | PREMIÈRE HEURE | HEURE SUPPLÉMENTAIRE |
|--|----------------|----------------------|
| Habitants d'Agglopolys | 3 € | 1,5 € |
| Habitants d'Agglopolys - 25 ans et demandeurs d'emploi | 2 € | 0,75 € |
| Habitants hors Agglopolys | 5 € | 3 € |

Les stations d'autopartage :

- Cour-Cheverny : parking en bordure de la RD 765 (accès par la rue Gilette)
- Veuzain-sur-Loire : parking rue de l'Ecrevissière prolongée (Onzain, commune déléguée)

En savoir plus et réserver ce nouveau service en expérimentation pour une durée d'un an sur azalys.agglopolys.fr ou via l'application mobile Azalys Autopartage.

Service clients de Clem.mobi : 01 86 86 85 85.

DOSSIER FOURRIÈRE

LA FOURRIÈRE ANIMALE

Vous avez perdu votre animal ou vous voulez signaler un animal errant ? Ayez le réflexe Agglopolys.

Rechercher un animal

Si vous avez perdu votre animal, il se trouve peut-être déjà à la fourrière sans avoir pu être identifié, faute de

tatouage ou de puce électronique. Contactez alors la société SACPA au 02 54 74 16 73 en décrivant l'animal (race, sexe, âge, tatouage, puce, etc.) et en mentionnant l'endroit précis, ainsi que la date et l'heure où il a été perdu.

N'oubliez-pas de laisser vos coordonnées afin que l'on puisse vous recontacter !

Récupérer son animal

Contactez la fourrière animale pour prendre rendez-vous du lundi au vendredi (9h-10h30 / 16h30-17h30) ou le samedi (9h-10h). Une pièce d'identité et le certificat d'identification de l'animal vous seront demandés et vous devrez vous acquitter de certains frais pour récupérer votre animal.



Signaler un animal errant

Contactez votre mairie ou Agglopolys au 02 54 90 35 35 (du lundi au vendredi de 9h à 17h). En dehors de ces horaires, adressez-vous à la police nationale ou à la gendarmerie de votre secteur.

Les animaux récupérés par la fourrière :

- chiens en divagation,
- chats errants blessés
- nouveaux animaux de compagnie (NAC) et autres, après avis d'Agglopolys,
- cadavres d'animaux (chien, chat, gibier < 40kg).

Tarifs 2023 (tarifs révisables tous les ans)

- Capture et conduite de l'animal à la fourrière : 52,97€ (frais doublés dès la 2e capture/animal récidiviste)
- Garde en fourrière : 26,50 € par jour
- Identification éventuelle : 61 €
- Frais de vétérinaire éventuels (soins, etc.)

Les chats dans l'agglomération

Les chats errants non identifiés peuvent être pris en charge lorsqu'ils se trouvent sur domaine public.

Le rôle du propriétaire de l'animal

- Les chiens et les chats nés après le 1er janvier 2022 doivent être identifiés.

- La stérilisation est fortement recommandée pour prévenir la prolifération incontrôlée des chats. Toutefois, si des campagnes de stérilisation de chats errants sont à organiser, elles seront menées sous la responsabilité du

Maire.

- Certains vaccins sont obligatoires

Contacts utiles :

- Association Ecole du chat de Blois : 06 81 28 80 93.
- Association Chats libres en Loir-et-Cher : 06 62 22 50 63.
- SPA de Sassay : 02 54 79 57 85

Contact : Agglopolys - Service Santé Sécurité Accessibilité

Hôtel d'agglomération - 1 rue Honoré de Balzac à Blois

Tél. 02 54 90 35 35 - ssa@blois.fr

ADRESSE DE LA FOURRIÈRE

Rue des Prés d'Amont - 41000 Blois (enceinte de la déchetterie Blois Sud, près du lycée horticole)

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h-10h30 et 16h30-17h30

Samedi : 9h-10h

Appeler au préalable au 02 54 74 16 73 pour prendre rendez-vous.

CULTURE

LES BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS : UN ACCÈS GRATUIT

La Bibliothèque Abbé-Grégoire et la Médiathèque Maurice-Genevoix à Blois, ainsi que la Médiathèque de Veuzain/Agglopolys sont ouvertes à tous les habitants d'Agglopolys. Il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir sur place lire, écouter de la musique, participer à une rencontre, assister à la lecture d'un conte ou à un concert, visiter une exposition...

Des documents en tous genres

- **Les livres et la presse** : livres, journaux, magazines, BD et mangas, textes enregistrés, livres en gros caractères, méthodes de langue, livres en langues étrangères, partitions, documents patrimoniaux...
- **Le multimédia** : films, liseuses, CD, vinyles, jeux vidéo.
- **Les ressources en ligne** : pour les abonnés, sur le site internet des bibliothèques, livres à télécharger, cinéma (téléchargement ou streaming), presse, plateforme d'autoformation.

Des services

- **Internet** : postes informatiques pour naviguer sur internet, utiliser les logiciels de bureautique ou d'autofor-

mation. Ouvert à tous et gratuit pour les abonnés.

- **Initiations en informatique** : gratuites et ouvertes à tous sur réservation.
- **Écrivain public** : une aide pour les courriers professionnels, pratiques ou administratifs. Gratuit et sur inscription.
- **Aide aux devoirs** : les mardis et jeudis à la Médiathèque Maurice-Genevoix
- **Accueil des groupes et des classes** sur rendez-vous.

24h/24 et 7J/7 :

- **Sur internet** : interroger le catalogue des bibliothèques, utiliser les ressources en ligne, recevoir des informations personnalisées, connaître les nouveautés, suivre ses emprunts ou réserver des documents sur bibliotheques.agglopolys.fr
- **La boîte à retours** : située à l'extérieur de la bibliothèque Abbé-Grégoire et de la médiathèque Maurice-Genevoix, cette boîte sécurisée permet de rendre à tout moment les documents empruntés.

Des rencontres et rendez-vous

Pour enfants, jeunes, adultes. Clubs d'échanges sur les lectures, les films, la musique, les mangas. Consultez le programme culturel sur place et sur l'agenda du site internet des bibliothèques : bibliotheques.agglopolys.fr Recevez des informations personnalisées.

Les abonnements

S'il n'est pas nécessaire d'être abonné pour bénéficier sur place de l'offre des bibliothèques, il faut l'être pour emprunter des documents chez soi et utiliser les ressources en ligne.

L'abonnement pris dans une bibliothèque est valable pour les trois bibliothèques.

Jusqu'à 25 ans, l'abonnement est gratuit.

Abonnement (12 mois) : 15 € - Gratuit*

15 imprimés (livres, presse, partitions) + 1 liseuse + 10 CD/vinyles + 7 DVD (dont 5 fictions) + 2 jeux vidéo. Ressources numériques en ligne et dans les bibliothèques, accès



internet dans les bibliothèques.

Abonnement internet : gratuit

* Moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de l'AAH, de l'ASS, de l'ASPA et du passeport culturel étudiant.

Horaires d'ouverture

Les horaires changent durant l'été (juillet-août).

Bibliothèque Abbé-Grégoire

4-6 place Jean Jaurès à Blois - Tél. 02 54 56 27 40

Lundi, mardi, vendredi : 13h-18h30

Mercredi : 10h-18h30 ; samedi : 10h-18h

Jeudi : seule la bibliothèque universitaire est ouverte

Médiathèque Maurice-Genevoix

Rue Vasco de Gama à Blois - Tél. 02 54 43 31 13

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-13h et 14h-18h

Fermeture : lundi

Médiathèque de Veuzain/Agglopolys

3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire -

Tél. 02 54 20 78 00

Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-19h

Fermeture : lundi, mardi et vendredi Loisirs

LES PISCINES D'AGGLOPOLYS

Animations, apprentissage, détente... Les piscines d'Agglopolys offrent tous les plaisirs de l'eau !

La piscine Tournesol

Attention, la piscine Tournesol sera fermée pour travaux de janvier à mai 2023.

Activités : à l'année, au trimestre ou à la séance !

Retrouvez un programme d'activités (enfants, adultes ou seniors) variées et adaptées à tous les niveaux de pratique sur agglopolys.fr.

Tarifs

Entrée gratuite pour les moins de 6 ans et pour les personnes handicapées et leur accompagnateur (se munir de la carte d'invalidité).

Tarifs pour les habitants de l'agglomération* :

Une entrée plein tarif 3 €

Carte de 10 entrées 26 €

Une entrée tarif réduit (fournir justificatif) 2,10 €

- 16 ans, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'em-

ploi, bénéficiaires du RSA, du FNS.

*Tarifs valables jusqu'au 31 août 2023. Se renseigner pour les autres tarifs (CE, groupes).

Contact - Piscine Tournesol - Rue Samuel de Champlain

41000 Blois – Tél. 02 54 52 01 30

agglopolys.fr

Le Centre aquatique Agl'eau

Univers aquatique

Tarifs (habitants d'Agglopolys - jusqu'au 1er septembre 2023) :

Univers aquatique - adulte plein tarif : 6,05 €

Univers aquatique - enfant (3 à 13 ans) : 4,65 €

Univers balnéo et aquatique : 15,90 €

Tous les tarifs sont consultables sur agl-eau.fr

Contact : Centre aquatique Agl'eau - 30 avenue Pierre Brossolette - 41000 Blois - Tél. 02 54 79 70 30.

agl-eau.fr ou contact-agleau@ucpa.asso.fr

Les piscines saisonnières

Trois équipements sont également ouverts à la belle saison : la piscine d'Herbault, la piscine du Lac de Loire à Vineuil et la pataugeoire du Parc des Mées à La Chaussée Saint-Victor. Périodes et heures d'ouverture sur agglopolys.fr !



CALENDRIER 2023

Vos rendez-vous de l'année à La Chapelle Vendômoise :

JANVIER

Vendredi 6 : Cérémonie des vœux du Maire.

MARS

Dimanche 5 : Bourse aux jouets des pédaleurs du Dolmen

Dimanche 19 : Loto de l'AFAEL

MAI

Lundi 8 : Cérémonie de commémoration

JUIN

Samedi 17 : Fête de la musique avec, entre autres, Klint is wood trio et Raki Bouzouki

Samedi 24 : Brocante des pédaleurs du Dolmen

JUILLET

Samedi 8 : Fête populaire

SEPTEMBRE

Samedi 9 : La journée des associations

NOVEMBRE

Samedi 11 : Cérémonie de commémoration

Samedi 18 : Concert de Cadences Brass avec Music'en Cisse

Dates à confirmer

Au printemps : atelier d'écriture chanson intergénérationnel et concert de Pierre-Paul Danzin

A l'automne : spectacle "Amies Voix"

1^{er} week-end de décembre : Thé dansant des seniors